

CHAMPIONNATS SUISSES JUNIORS ET CADETS 2006 DE DANSE SUR GLACE 28 et 29 janvier 2006, La Chaux-de-Fonds

PUBLICATION

RESPONSABLE	Union Suisse de Patinage Commission Figure
ORGANISATEUR	Cub des Patineurs de La Chaux-de-Fonds
LIEU	Patinoire, Ch. des Mélézes 2 - 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
MUSIQUE	CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2004 de la danse sur glace et aux règlements USP 2005. *Les tests de danse requis doivent être obtenus jusqu'au 5 septembre 2005.*

Il est prévu d'appliquer le nouveau système de jugement ISU, sous réserve que le personnel adéquat soit disponible.

Les champions suisses 2005 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

Danses imposées:	Juniors:	Westminster Waltz, Austrian Waltz, Quickstep, Paso Doble Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure quatre semaines avant le championnat et communiquée par écrit. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
	Cadets:	Rocker Foxtrot, European Waltz, Paso Doble Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort avant le premier entraînement officiel. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
Danse originale:	Juniors:	Latin Combination selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
	Cadets:	pas de danse originale
Danse Libre:	Juniors:	3 minutes +/- 10 secondes
	Cadets:	3 minutes +/- 10 secondes

DOPING Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.

LICENCES Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. **Prière de joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour)** et envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Secrétariat central
Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne

DÉLAI D'INSCRIPTION

15 septembre 2005

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 200.-- / couples

à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2005 au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITÉ

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

CP La Chaux-de-Fonds
Monsieur Hervé Jacoulot, Rue du Chalet 8, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tel. 032 / 968 10 61
E-mail: hervejacoulot@bluewin.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Commission Figure